

INDEX

Egalité Professionnelle

Madame, Monsieur,

Pour la troisième année consécutive, nous publions les résultats de l'INDEX portant sur **l'égalité femmes-hommes** au sein de DERICHEBOURG INTERIM ET RECRUTEMENT. Pour rappel, la publication de cet index est obligatoire.

La stratégie mise en œuvre depuis plusieurs années visant à favoriser la mixité et la parité entre les femmes et les hommes de l'entreprise, porte ses fruits. Nous publions **un score de 89 sur 100** pour la période de référence de l'année calendaire 2020.

L'index est calculé sur la base de cinq indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **34/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- L'écart de répartition des promotions : **15/15**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congés de maternité : **15/15**
- Le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5/10**



DERICHEBOURG INTERIM ET RECRUTEMENT mettra tout en œuvre pour maintenir un score élevé bien au-delà du score minimum de 75 points.